



RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00409

Numéro SIREN : 811 447 309

Nom ou dénomination : EL FATHI

Ce dépôt a été enregistré le 07/11/2017 sous le numéro de dépôt 5129



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquième C du CGI)				Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD	
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS EL FATHI	BD CACHIN LE BALET BAT F2 LOT 19 13130 BERRE L ETANG
SIRET 8 1 1 4 4 7 3 0 9 0 0 0 1 4	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées: MAÇONNERIE GENERALE

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15%	Déficit	1 790
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%			
	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%			
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles, art 44 septies Zone franche d'activité, art 44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies

Sociétés d'investissements immobiliers cotées Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art 244 quater W dans le secteur du logement social, art 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Tél:	<i>Certifié</i> <i>El Fathi</i> Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: Lieu: BERRE L ETANG
Tél:	Qualité et nom du signataire: Président
	Signature: EL FATHI HASNA

EH

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)		c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)		e	
		f	
		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j	
Montant des revenus répartis (5)		Total (a à h)	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.			à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.
				5	6	7	8

H DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	20 473	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

QUADRATUS Informations

EH



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS EL FATHIdu 01012016Adresse BD CACHIN LE BALET BAT F2 LOT 19 13130 BERRE L ETANGau 31122016**A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES :** v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLETE	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ① :	
Total des dépenses	Bénéfices imposables ⑨
- de l'exercice (total col.9 + total col.10) ⑩	- de l'exercice ⑩
- de l'exercice précédent ⑪	- de l'exercice précédent ⑪
Nom et qualité du signataire EL FATHI HASNA Président	A <u>BERRE L ETANG</u> le _____ Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Formulaire de base (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS EL FATH

Néant

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le				Exercice N-1 clos le					
		13	1	2	2016	13	1	2	2015		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209				210			
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215			214			
			services *		217			218	62 496	9 379	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	8 000	3 000	
	Production immobilisée *							224			
	Subventions d'exploitation reçues							226			
	Autres produits							230	33	0	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)								232	70 528	12 380
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)							234			
	Variation de stock (marchandises) *							236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)							238	31 867	11 167	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *							240	685	(2 464)	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail :						242	5 808	1 668	
		- mobilier									
		- immobilier									
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243				244			
	Rémunérations du personnel *							250	21 216		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252	11 395		
Dotations aux amortissements *							254				
Dotations aux provisions							256				
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259				262	120	7		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260								
Total des charges d'exploitation (II)								264	71 091	10 378	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	(562)	2 002	
Produits financiers (III)								280			
Produits exceptionnels (IV)								290			
Charges financières (V)								294			
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347				300	1 065			
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348								
Impôts sur les bénéfices *								306		300	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)								310	(1 627)	1 702	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2						312		314	1 627
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *							316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles							318			
	Provisions non déductibles *							322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)							324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des épices d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			330	1 065		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997			
	Entreprise nouvelles (44, sixies)	986	Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987	Zones de réindustrialisation de la défense (44, treutes)	127	Zones de revitalisation rurales (44, quatuorciens)	138		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies A)	981	Jeune entreprise innovante (44, sixies A)	989	Besoins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44, onduciens)	990			
	Divers dont ZFA (44, quaterdécies)	345	Investissements outre-mer	344	Crédite due au report en arrière du déficit	346				350	
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"			655							1 228
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1		Déficit col. 2				352		354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)							356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :									360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1		Déficit col. 2				370		372	1 790

EH

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS EL FATHI

Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
	Immobilisations financières	480		482		484		486		
	TOTAL	490		492		494		496		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
	TOTAL	570		572		574		576		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)			579		Régularisations	590	583	594	595	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591			
TOTAL						596	585	597	599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS EL FATHI

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	1 790
Total des déficits restant à reporter	870	1 790

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	<input type="checkbox"/>

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	7 208
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EH

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTIS Informatique

5

DGFIP N° 2033-E 2017

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS EL FATHI Néant *

Exercice ouvert le : 01/01/2016 et clos le : 31/12/2016 Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2 137

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF) 117

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE	020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022			
Période de référence	du	024	au	160
Date de cessation	186			

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

EH

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 8 1 1 4 4 7 3 0 9 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS EL FATHI

ADRESSE (voie) BD CACHIN LE BALET BAT F2 LOT 19

CODE POSTAL 13130 VILLE BERRE L ETANG

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique TAARABT Prénom(s) HASNA

Nom marital EL FATHI % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 010183 N° Département 99 Commune BOUHLAIFEN Pays MAROC

Adresse : N° Voie BD MARCEL CACHIN

Code postal 13130 Commune BERRE L ETANG Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EH

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2017

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. II du C.G.L.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 8 1 1 4 4 7 3 0 9 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS EL FATHI

ADRESSE (voie) BD CACHIN LE BALET BAT F2 LOT 19

CODE POSTAL 13130 VILLE BERRE L ETANG

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EH

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67120000 MAJORATION PENALTES AMENDES			1 065.00
19/12/2016 OD TRANSFERT CPE	1 065.00		

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 8	Ecart N / N-1	
			Euros	%
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS EN COURS DE PRODUCTION	12 779	5 464	7 315	133.88
31100000 STOCK MATIERE PREMIERE	1 779	2 464	685-	27.80-
34500000 STCOKS PRODUCTION EN COURS	11 000	3 000	8 000	266.67
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	10 056	495	9 562	NS
41120000 CLIENTS 0%	8 627		8 627	
41130000 CLIENTS RETENUE DE GARANTIE	1 429	495	935	189.01
AUTRES CREANCES	5 899	2 462	3 437	139.60
44400000 ETAT IMPOTS SUR LES SOCIETES	1 228		1 228	
44567000 CREDIT TVA	4 671	2 462	2 209	89.72
DISPONIBILITES	3 077	3 341	264-	7.90-
51210000 CAISSE DES DEPOTS	2 000	2 000		
51250000 LCL	913	551	362	65.68
53000000 CAISSE	164	790	626-	79.25-
TOTAL II	31 812	11 762	20 050	170.47
TOTAL GENERAL	31 812	11 762	20 050	170.47

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 8	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	2 000	2 000		
10100000 CAPITAL	2 000	2 000		
REPORT A NOUVEAU	1 702		1 702	
11000000 REPORT A NOUVEAU (SOLDE DEBIT)	1 702		1 702	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	1 627-	1 702	3 329-	195.62-
TOTAL I	2 075	3 702	1 627-	43.96-
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	767	524	244	46.52
40100000 FOURNISSEURS	767	524	244	46.52
AUTRES DETTES	28 970	7 536	21 434	284.42
41120000 CLIENTS 0%		831	831-	100.00-
42100001 Rémun. EL FATHI MOSTAFA	5 637		5 637	
42100002 Rémun. EL FATHI RADOUANE	3 159		3 159	
43100000 URSSAF	5 568		5 568	
43710000 PRO BTP	397		397	
43711000 pro btp prevoyance	172		172	
43720000 CCBTP	799		799	
44400000 ETAT IMPOTS SUR LES SOCIETES		300	300-	100.00-
45510000 COMPTE COURANT ASSOCIE EL FATH	13 238	6 405	6 833	106.67
TOTAL III	29 737	8 060	21 677	268.96
TOTAL GENERAL	31 812	11 762	20 050	170.47

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 8	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES 70430000 TRAVAUX 0%	62 496	9 379	53 117	566.32
PRODUCTION STOCKEE 71340000 VARIATION EN COURS PRODUCTIONS	8 000	3 000	5 000	166.67
AUTRES PRODUITS 75800000 OP PDT DIVERS DE GEST COURANTE	33	0	32	NS
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	70 528	12 380	58 149	469.71
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS 60100000 ACHATS DE MATIERES 1ERE	31 867	11 167	20 700	185.36
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS) 60310000 VARIATION DE STOCK DE MAT PREM	685	2 464	3 149	127.80
AUTRES CHARGES EXTERNES	5 808	1 668	4 140	248.24
60500000 ACHATS DE PETIT MATERIELS	171		171	
60600000 ACHATS NON STOCKES	703	96	607	632.93
61310000 LOCATION MOBILIERE		308	308	100.00
61610000 ASSURANCE RC	1 223		1 223	
62260000 HONORAIRES	1 972		1 972	
62510000 REPAS		250	250	100.00
62520000 PEAGE	331	492	161	32.77
62530000 CARBURANTS	937	512	425	82.97
62600000 SERVICE TELECOMMUNICATION	135		135	
62700000 SERVICE BANCAIRE	337	10	327	NS
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	21 216		21 216	
64100000 REMUNERATION DU PERSONNEL	20 473		20 473	
64150000 REMUNERATION DU PERSONNE N SOU	743		743	
CHARGES SOCIALES	11 395		11 395	
64500000 CHARGES SALARIALES	12 623		12 623	
64900000 CICE	1 228		1 228	
AUTRES CHARGES	120	7	113	NS
65800000 OPERATION DIVERS DE GEST COUR	120	7	113	NS
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	71 091	10 378	60 713	585.03
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	562	2 002	2 564	128.09
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 065		1 065	
67120000 MAJORATION PENALTES AMENDES	1 065		1 065	
IMPOTS SUR LES BENEFICES		300	300	100.00
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES		300	300	100.00
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	1 627	1 702	3 329	195.62

EH